**Renouvellement des vœux de mariage**

***(The Renewal of Marriage Vows)***

Pour un service religieux qui veut être un renouvellement des vœux de mariage, les mêmes adaptations que celles de la bénédiction d’un mariage civil s’appliquent, mais à une exception. Il n’inclut pas de confirmation de la famille et des proches. Cependant, une occasion peut être donnée, juste après la bénédiction, pour des témoignages ou des paroles de gratitude de proches ou d’enfants. Il serait aussi approprié pour les proches et les fils et/ou filles de dire une prière d’action de grâce ou d’intercession.